Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260427-D2026_24-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **14** – Présents : **12** – Votants : **14**

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : M. David HELLIO, Mme Julie GAUDIN, M. Gwenael LIECHTY, Mme Fanny PROCUREUR, M. Jacques DENIS, Mme Carole TARDIVEL, Mme Sophie LANGUILLE, M. Fabrice JEGLO, Mme Vanessa CLAIR-MARTY, Mme Christiane LE RAY, Mme Sophie BARBAUX, Mme MILLORIT Anne-Gaud,

Absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne pouvoir à Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSSET donne pouvoir à Gwenael LIECHTY

Secrétaire de séance : Sophie LANGUILLE

D2026-24 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Le produit prévisionnel des taxes directes locales 2026 est estimé à 353 604.00 €.

Monsieur le Maire propose de laisser les taux d'imposition inchangés en 2026 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50.80 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109.07 %

- Taxe d'Habitation : 21.62%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité des voix (14) les taux d'imposition pour l'année 2026. Monsieur le Maire signe l'état 1259 relatif au vote des taux d'imposition qui sera joint à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance, Sophie LANGUILLE